



La Conférence internationale sur les oiseaux d'eau migrateurs s'ouvre à Bonn

Les populations d'oiseaux d'eau migrateurs sont en déclin à l'échelle mondiale, mais le dernier rapport sur leur état de conservation révèle que des mesures de conservation concentrées peuvent inverser la tendance

Bonn, 9 novembre 2015 – Les oiseaux d'eau à travers la voie de migration d'Afrique-Eurasie voient leur nombre diminuer, avec des populations en déclin devant de près de 50 pour cent celles en croissance, selon le dernier rapport sur l'état de conservation compilé pour l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) - un traité intergouvernemental administré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Cependant le rapport montre que les populations qui bénéficient de mesures de conservation proactives se portent beaucoup mieux, malgré un déclin de 45 %, que les populations ne bénéficiant pas de telles mesures et présentant un effondrement de 83 %.

La 6^{ème} édition du *Rapport sur l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans la zone de l'Accord*, préparée par Wetlands International, est présentée aux délégués participant à la 6^{ème} session de la Réunion des Parties à l'AEWA, qui se tient au Campus des Nations Unies à Bonn (Allemagne), du 9 au 14 novembre 2015. Cette réunion rassemble plus de 200 représentants venant de plus de 70 gouvernements nationaux, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales.

Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE, a déclaré : « Nous voyons à travers les voies de migration des animaux, tels que les oiseaux migrateurs, que les frontières internationales ne sont que des lignes sur une carte. Les efforts visant à conserver les oiseaux migrateurs permettent non seulement d'ouvrir les voies de migration essentielles à leur survie, mais aussi de construire des passerelles entre les pays et les peuples. Notre environnement partagé ne connaît pas de frontières et il est important que nous travaillions au-delà de ces lignes pour réussir à le protéger. »

La réunion intergouvernementale qui se tient à Bonn porte sur les oiseaux d'eau qui migrent régulièrement le long de la voie de migration d'Afrique-Eurasie – un système de migration de l'avifaune qui s'étend depuis le nord de la Russie jusqu'en Afrique australe.

Les délégués vont rechercher les moyens de renforcer les mesures de conservation et vont convenir d'actions urgentes nécessaires pour faire face aux nombreuses menaces qui pèsent sur les oiseaux d'eau migrateurs dans la région d'Afrique-Eurasie, comme la perte et la dégradation des habitats, l'abattage illégal, les prises accessoires et la surpêche. La réunion mettra également l'accent sur les mesures visant à réduire les impacts négatifs des installations énergétiques et du changement climatique.

« Bien qu'un grand nombre de populations d'oiseaux d'eau migrateurs continuent de diminuer à l'échelle mondiale, notre dernier rapport sur l'état de conservation montre que les actions de conservation concertées entreprises par les pays et les organisations spécialisées le long de la voie de migration d'Afrique-Eurasie ont un effet positif sur certaines de nos espèces », a déclaré Jacques Trouvilliez, Secrétaire exécutif de l'AEWA. « Dans un monde où l'érosion de la biodiversité s'accélère, on peut considérer comme une réussite le fait que le pourcentage de populations en déclin couvertes par l'AEWA n'ait pas augmenté davantage au cours des 20 ans d'existence du traité. Mais il est clair que nous devons faire encore plus », a-t-il ajouté.

Le Plan d'action de l'AEWA définit un programme de mesures à prendre pour maintenir et rétablir les espèces d'oiseaux d'eau migrateurs et leurs populations dans un état de conservation favorable. Les

lignes directrices internationales et les plans d'action ciblés élaborés au titre de l'AEWA sont des outils efficaces, mais seulement lorsqu'ils sont mis en œuvre.

La réunion se tient quelques jours après la publication par BirdLife International de la mise à jour 2015 de la Liste rouge des oiseaux, dans laquelle 40 espèces supplémentaires ont été classées comme subissant un plus grand risque d'extinction à l'échelle mondiale. Douze espèces reclassées comptent parmi les 255 espèces d'oiseaux d'eau migrateurs visées par l'Accord, dont trois - le Macareux moine, le Fuligule milouin et le Grèbe esclavon - figurent désormais dans la catégorie des espèces en danger à l'échelle mondiale.

« D'autres investissements et davantage d'actions concertées sur le terrain et entre les pays sont nécessaires si nous voulons mettre un terme, dans les années à venir, au déclin continu des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs le long de notre voie de migration » a souligné M. Trouvilliez.

La conférence a pour thème '*Concrétiser la conservation au niveau de la voie de migration*', mettant en avant l'importance de l'AEWA en tant que traité encourageant la coopération internationale en faveur des oiseaux d'eau migrateurs entre un grand nombre de pays d'Afrique et d'Eurasie.

L'année 2015 marque également le 20^{ème} anniversaire de l'AEWA. L'élaboration de lignes directrices, l'application de mesures d'urgence pour les espèces les plus menacées et l'élaboration de plans d'action internationaux par espèce, ainsi que l'adoption d'un Plan d'action ciblé pour l'Afrique, sont à ce jour quelques-unes des principales réussites de ce traité international relativement jeune.

Notes aux rédacteurs

À propos de l'AEWA

L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est le seul traité intergouvernemental administré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) portant sur la conservation et l'utilisation durable des oiseaux d'eau migrateurs – tels que les pélicans, les grues, les cigognes, les sternes, les canards, les oies, les limicoles et les flamants – et de leurs habitats dans l'ensemble de leur aire de répartition.

Comptant actuellement 75 Parties sur un total de 119 États de l'aire de répartition, il s'agit du plus vaste instrument régional en son genre, élaboré dans le cadre de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS, aussi connue sous le nom de *Convention de Bonn*, ville dans laquelle ce traité a été signé).

www.unep-awa.org

La Réunion des Parties (MOP - Meeting of the Parties)

L'organe décisionnel de l'Accord se réunit tous les trois ans pour examiner l'application du traité. À la MOP6, les gouvernements prendront des décisions sur des mesures de conservation et de gestion cruciales pour assurer la survie à long terme des 255 espèces d'oiseaux d'eau migrateurs visées par l'Accord.

Les thèmes:

- **L'état actuel de conservation des espèces de l'AEWA** : Le dernier Rapport sur l'état de conservation (CSR) présenté révèle que, dans la région de l'AEWA, de nombreuses populations d'oiseaux d'eau continuent de décliner, même s'il montre également que certaines d'entre elles tirent profit de mesures de coordination coordonnées dans le cadre de l'AEWA.
- **Des plans d'action internationaux par espèce** pour le Bec-en-sabot du Nil, la Grue royale, l'Oie des moissons, l'Harelde boréale, l'Ibis chauve et le Courlis cendré seront présentés pour adoption.
- **Accent sur les oiseaux marins** : Deux études sur les oiseaux marins, considérant leur état, les menaces auxquelles ils sont confrontés et les priorités de conservation, ainsi que

l'impact qu'a sur eux la pêche marine, seront présentées. En outre, un premier plan d'action multi-espèces de l'AEWA pour les oiseaux marins, auquel participent l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud, sera soumis pour adoption.

- **Prélèvement durable des oiseaux d'eau** : Des lignes directrices internationales révisées portant sur ce sujet seront présentées. Elles offrent des conseils sur la façon dont les pays, à titre individuel et collectivement, peuvent assurer que le prélèvement des oiseaux d'eau est durable.
- **Énergie renouvelable et oiseaux d'eau migrateurs** : Des lignes directrices portant sur l'atténuation des effets négatifs du déploiement des énergies renouvelables sur les animaux migrateurs, dont les oiseaux d'eau, seront présentées.
- **Conservation des oiseaux d'eau en Afrique** : Le renforcement de la capacité destinée à renforcer la conservation des oiseaux d'eau tout en améliorant les moyens de subsistance des communautés locales en Afrique, est un des principaux objectifs de l'Initiative africaine de l'AEWA. Une question fondamentale est de savoir comment le développement peut être réconcilié avec la conservation des oiseaux et de leurs habitats.
- **Le renforcement des synergies entre les accords environnementaux multilatéraux relatif à la biodiversité, en particulier entre l'AEWA et la CMS** : La promotion des synergies et la collaboration étroite entre les AEM relatifs à la biodiversité sur les questions programmatiques et administratives contribuent à la mise en œuvre efficace des objectifs des AEM, y compris du Plan stratégique de l'AEWA, et de plus fortes synergies entre l'AEWA et la CMS sont sources de bénéfices mutuels.

L'**ordre du jour de la réunion** et les **documents** sur tous les thèmes susmentionnés peuvent être consultés ici :

<http://www.unep-awea.org/en/meeting/6th-meeting-parties-awea>

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Florian Keil, Coordinateur de la Gestion commune de l'information, Équipe chargée de la communication et de la vulgarisation aux Secrétariats du PNUE/CMS et du PNUE/AEWA, tel : +49 (0)228 815 2451, courriel : florian.keil@unep.org

Veronika Lenarz, Information du public, Secrétariat du PNUE/CMS, tel : +49 (0)228 815 2409, courriel : vlenarz@cms.int